

14^{èmes} Journées Nationales d'Infectiologie
Clermont-Ferrand – 2013

Répartition de la Borréliose de Lyme
dans la population agricole
de la région Auvergne

Marie-Eve Baillon, Olivier Ramousse
Binôme zoonosurveillance
MSA Auvergne

OBJECTIF / MATERIEL / METHODE

▲ OBJECTIF :

- Étude de la répartition démographique, géographique et saisonnière des cas de borréliose de Lyme acceptés en « maladie professionnelle » (MP) chez les actifs agricoles de la région Auvergne

▲ MATERIEL :

- Recensement des cas sur la période 1999 à 2010

▲ METHODE :

- Étude sur dossiers médicaux



RESULTATS (1)

- ▲ Effectif : 27 cas pour 26 assurés :
 - (2 déclarations pour le même assuré)
- ▲ Sexe et profession : les 27 cas sont essentiellement
 - des hommes (22 pour 5 femmes)
 - des exploitants agricoles (24 pour 3 salariés).
- ▲ L'âge moyen à la déclaration est de 46,5 ans
 - mais l'amplitude est large (de 22 à 60 ans).

RESULTATS (2)

▲ Géographie physique :

- La distribution des cas par rapport à l'altitude est bimodale :
 - entre 600 et 700 mètres
 - et entre 900 et 1000 mètres.
- Il n'y a aucun cas au dessus de 1030 mètres.

▲ Saisonnalité de l'érythème. Lorsque la date a été notée, la première constatation de l'apparition de l'érythème se situe :

- d'abord en été (10 cas = 50%)
- ensuite en automne (6 cas = 30%),
- puis au printemps (3 cas = 15%)
- enfin en hiver (1 cas = 5%).

DISCUSSION : incidence (1)

- ▲ Incidence moyenne entre 1999 et 2010 chez les exploitants agricoles en Auvergne
 - Parmi une population auvergnate d'environ 25.000 exploitants, 24 cas ont été acceptés en MP en 12 ans (entre 0 et 5 cas par an).
 - L'incidence moyenne annuelle est donc de **8 cas de MP / 100.000 exploitants / an.**
- ▲ Cette incidence est bien plus basse que celles habituellement proposées pour la maladie clinique dans la population française :
 - Entre **9 et 180 suivant les populations considérées.**

DISCUSSION : incidence (2)

- ▲ La différence entre incidences s'explique par la différence entre « maladie réelle » et « maladie administrative ».
- ▲ Entre ces deux « types » de maladies 5 filtres existent :
 - Filtre 1 = le patient consulte-t-il ?
 - Filtre 2 = le médecin fait-il le diagnostic de la « maladie réelle » ?
 - Filtre 3 = le médecin pense-t-il à l'origine « professionnelle » de la maladie ?
 - Filtre 4 = Le patient déclare-t-il la maladie professionnelle à son organisme de protection social ?
 - Filtre 5 = La maladie est-elle jugée « conforme au tableau » par le médecin conseil et donc acceptée à ce titre ?
- ▲ Ainsi, il convient d'être toujours prudent dans l'utilisation épidémiologique des statistiques issues des maladies professionnelles.

DISCUSSION : géographie (1)

- La maladie de Lyme est une zoonose qui nécessite :
 - un réservoir animal (vertébrés : oiseaux, mammifères...)
 - un vecteur (tique = *Ixodes ricinus*).
- La distribution géographique des cas chez les exploitants agricole est susceptible d'apporter des renseignements sur les foyers naturels associant réservoir et vecteur.
- La distribution observée sur la carte (Cf. dernière diapositive) montre :
 - l'absence de cas en altitude (centre du Cantal)
 - la proximité des zones forestières

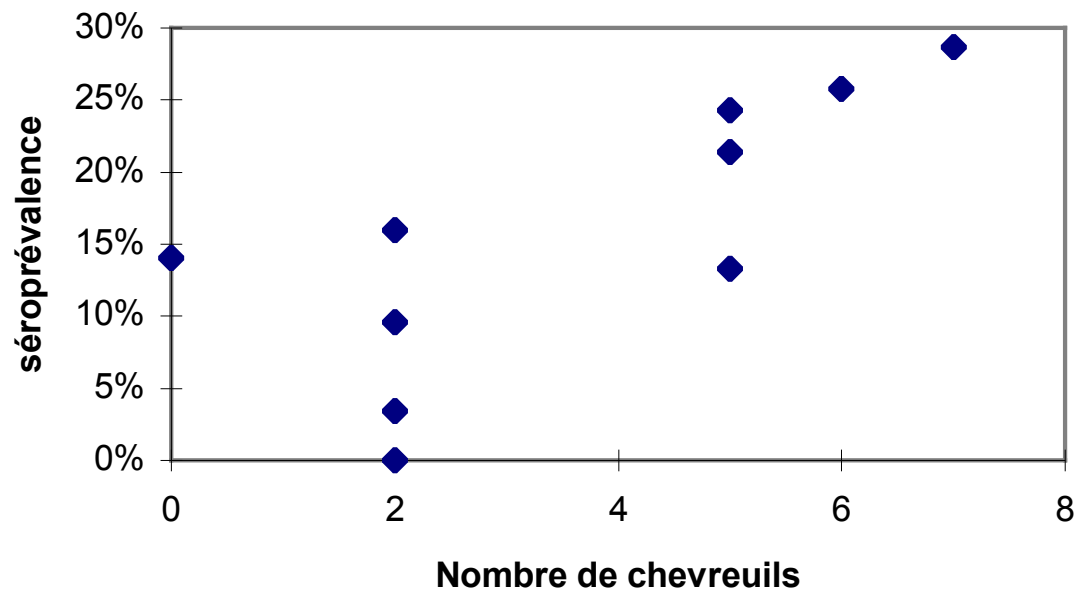
DISCUSSION : géographie (2)

- ▶ Notre attention a été attirée par le fait que 2 des cas du Puy-de-Dôme provenaient du canton de Pionsat sur lequel une étude avait été antérieurement menée.
- ▶ Il s'agissait d'une étude de prévalence de type séro-épidémiologique.
- ▶ Elle montrait une forte corrélation entre :
 - Séroprévalence
 - Et densité de chevreuil évaluée par le « plan de chasse »
- ▶ Il n'a pas été possible de construire une statistique de même type (quantitative) sur les résultats des maladie professionnelles (MP) en région Auvergne, mais, d'un point de vue qualitatif, la quasi-totalité des cas de MP proviennent de communes ayant des attributions de grand gibier (chevreuil, cerf) au « plan de chasse ».

DISCUSSION : géographie (3)

Canton de Pionsat

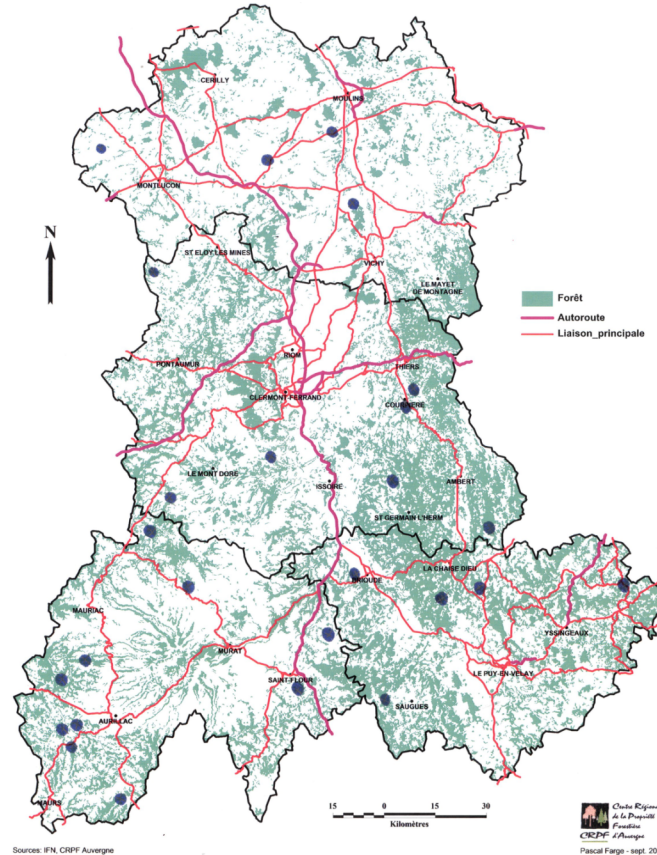
Corrélation par commune entre la séroprévalence & le nombre de chevreuils selon le plan de chasse



Magnier (Josiane) – La borreliose de Lyme : une maladie professionnelle. A propos d'une enquête auprès d'exploitants agricoles du canton de Pionsat, Puy-de-Dôme – Mémoire de DES de médecine du travail. Clermont-Ferrand, 1996.

CONCLUSION

Lyme



Poumon de fermier



- Les facteurs démographiques, géographiques et saisonniers font partis de la description d'une maladie au même titre que sa clinique.